

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION USG MUSCULATION

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil :

L'Association USG Musculation doit faire face à une situation exceptionnelle compte tenu de l'incendie du complexe de Sportica.

En effet, celui-ci a laissé derrière lui des dégâts considérables et l'association se trouve actuellement fortement impactée.

A ce jour, le CNPE de Gravelines et la Ville de Gravelines ont uni leurs efforts pour leur mettre à disposition des locaux situés ferme Decaestecker dans les prochaines semaines, une fois les travaux réalisés par les services de la ville terminés afin de permettre une reprise rapide de leur activité.

Cependant, avant de pouvoir accueillir à nouveau leurs nombreux adhérents, l'association est amenée à acquérir très prochainement du matériel de musculation. Leur situation financière ne leur permet pas d'engager cette importante dépense sans une aide financière exceptionnelle.

Aussi, compte-tenu de l'intérêt pour la Ville pour que l'activité de l'USG Musculation puisse reprendre son activité et afin de l'aider à faire face aux dépenses importantes liées au rachat de ce matériel, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **190 000 €**.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **65748** – Fonction **3** - Sous-Fonction **32** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 11 AVRIL 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 15 AVR. 2024

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFRUIT, jusqu'à 18h50,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.